



OBJECTIF
LIBRE ET INDÉPENDANT

TUTORIEL 1

COMMENT CRÉER VOTRE COMPTE SUR DEGIRO ?



MASTER
CLASS BOURSE
VERS UN PATRIMOINE MASSIF

Achetez **votre première action américaine** en 3 étapes en ouvrant votre tout premier **Compte-Titres Ordinaire (CTO)**

Ça y est vous y êtes !

Vous allez enfin pouvoir ouvrir votre **tout premier compte-titres !**

Un Compte Titre Ordinaire (CTO) permet d'acheter presque toutes les actions du monde, alors qu'un PEA ne permet d'acheter que des actions françaises (et certaines européennes).

Dans ce dossier, nous allons vous guider pour son ouverture, étape par étape sur Degiro.

Dans quelques instants, vous ferez officiellement partie du club des investisseurs boursiers !

Allons droit au but...

Pourquoi Degiro ?

Degiro est un courtier lancé en 2013 aux Pays-Bas et qui est devenu leader en Europe. Plus d'un million d'investisseurs dans 18 pays investissent sur Degiro.

Il permet d'investir sur des actions internationales, sans minimum de dépôt et à des prix très avantageux. Leur plateforme et leur application mobile garantissent une sécurité optimale des données.

Voici les 3 étapes clés que vous allez suivre pour acheter votre première action en bourse :

1. Ouvrez votre compte-titres avec Degiro
2. Recherchez votre action
3. Passez votre 1er ordre !

C'est parti !

ÉTAPE 1 :

Ouvrez votre compte-titres avec Degiro

Pour votre compte-titres, rendez-vous sur Degiro. Ce courtier en ligne expose les prix ! Et son utilisation est intuitive.

Pour créer votre compte, c'est par ici : <https://www.degiro.fr/>

1. Une fois sur la page d'accueil, cliquez sur « *Ouvrir un compte* » en haut à droite.

Tarifs jamais vus auparavant

Actions France 0,04% sans minimum	Actions US 0,50€ + 0,004\$ par action
Turbos Euronext Paris 1,00€ + 0,04%	200 ETF 0,00€ voir conditions

[Comparer nos tarifs](#)

Profitez gratuitement des services suivants:

- ✓ Tenue de compte
- ✓ Clôture de compte
- ✓ Frais d'inactivité
- ✓ Virements bancaires

2. Renseignez votre adresse email, choisissez un nom d'utilisateur et un mot de passe.
3. Validez votre adresse email. Ensuite, suivez les instructions. Rendez-vous dans votre boîte email et ouvrez l'email de Degiro. Cliquez sur l'encadré « *Finalisez votre inscription* ».
4. Connectez-vous à Degiro à l'aide de vos identifiants.
5. Procédez à votre inscription en renseignant les informations demandées (informations personnelles, numéro de téléphone, adresse de résidence actuelle, état civil, US Person, compte bancaire, vérification d'identité...). Cette étape vous prendra moins de 10 minutes.

Une fois toutes ces informations et pièces justificatives fournies, Degiro procédera à la vérification de votre identité sous 10 jours ouvrés.

- Une fois votre identité vérifiée, vous recevrez un email de confirmation de vérification de votre compte. Retournez sur votre compte et remplissez les informations relatives à votre fiscalité.
- Puis, choisissez votre profil investisseur.

Veillez sélectionner votre profil

Quel que soit le profil choisi, il n'existe aucun minimum de transactions à réaliser, aucuns frais de dépôt/retrait, ni de clôture de compte. Si votre compte reste inactif pendant un certain temps, vous ne serez pas non plus facturé.

Profil Basic	Profil Custody
Avec ce profil, vos titres peuvent être prêtés . Un collatéral suffisant est toujours fourni dans le cadre d'une position prêtée par DEGIRO. Lire plus	Avec ce profil, vos titres ne seront pas prêtés . Vous ne pourrez pas modifier ce profil par la suite, ni accéder à certains instruments financiers. Lire plus
<ul style="list-style-type: none">✓ Tarifs jamais vus auparavant✓ Actions, obligations, ETF, fonds✓ Produits à effet de levier (turbos)✓ Aucuns frais de distribution de dividendes ou coupons✓ Accès à des services supplémentaires (profils Active ou Trader)	<ul style="list-style-type: none">✓ Tarifs compétitifs (voir les différences)✓ Actions, obligations, ETF, fonds✗ Produits à effet de levier (turbos)✗ Aucuns frais de distribution de dividendes et coupons✗ Accès aux services supplémentaires (profils Active et Trader)
<p>Active ou Trader</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Investissement avec effet de levier (Débit Argent)✓ Vente à découvert (Débit Titres)✓ Produits dérivés (options/futures)	
<p>Choisir</p> <p>Aucuns frais d'inactivité</p>	<p>Choisir</p> <p>Aucuns frais d'inactivité</p>

Nous vous conseillons vivement le **Profil Basic**. Il vous permettra d'avoir accès à tout, sans frais annexes. Vous ne serez pas obligé d'utiliser les effets de leviers par exemple, mais vous savez que vous aurez cette possibilité tout de même.

- Après avoir cliqué sur « choisir », cochez toutes les cases du formulaire d'acceptation des services de placement et cliquez sur suivant. A la page suivante, cochez la case « *J'accepte le contrat de licence d'utilisation ci-dessus* ». Vous recevrez alors un SMS avec un code de vérification à renseigner dans l'encart prévu à cet effet, faisant office de signature. **N'oubliez pas de télécharger vos contrats signés !**
- Afin de valider l'activation de votre compte Degiro, effectuez un premier virement ! Ce virement est la dernière étape de votre inscription, il doit être effectué depuis le compte que vous avez précédemment renseigné. A vous d'en choisir le montant, à partir de 0,01€.

Attention, seuls les virements en euro sont acceptés. "

Degiro vous fournira son IBAN une fois votre inscription terminée.

Aucune mention spécifique dans le descriptif de votre virement n'est nécessaire (votre compte bancaire est automatiquement relié à votre compte Degiro).

Vous allez ensuite recevoir un email d'**activation de votre compte**.

Vous devrez répondre à un test d'adéquation comportant 18 questions pour connaître vos précédentes expériences dans l'investissement.

Degiro doit s'assurer, d'un point de vue légal, qu'en ouvrant un compte-titres, vous connaissez les bases de l'investissement en bourse.

24 à 48 heures plus tard, Degiro aura reçu et crédité cette somme sur votre compte-titres, **vous pouvez dès lors commencer à passer vos premiers ordres !**

Alliez avantages fiscaux et ouverture internationale : prenez date dès maintenant en ouvrant aussi votre PEA (*cf. dossier « **Achetez votre première action française en 3 étapes avec Bourse Direct** »*).

FÉLICITATIONS !

En quelques minutes, vous venez de franchir la première étape de votre aventure boursière !

Cette étape de formalité est désormais derrière vous, entrons dans le vif du sujet : **l'achat d'actions sur les marchés boursiers**.

Vous pouvez dès maintenant passer votre premier ordre d'achat et devenir propriétaire d'une petite part d'entreprise !

Pas de panique, on vous explique comment faire.

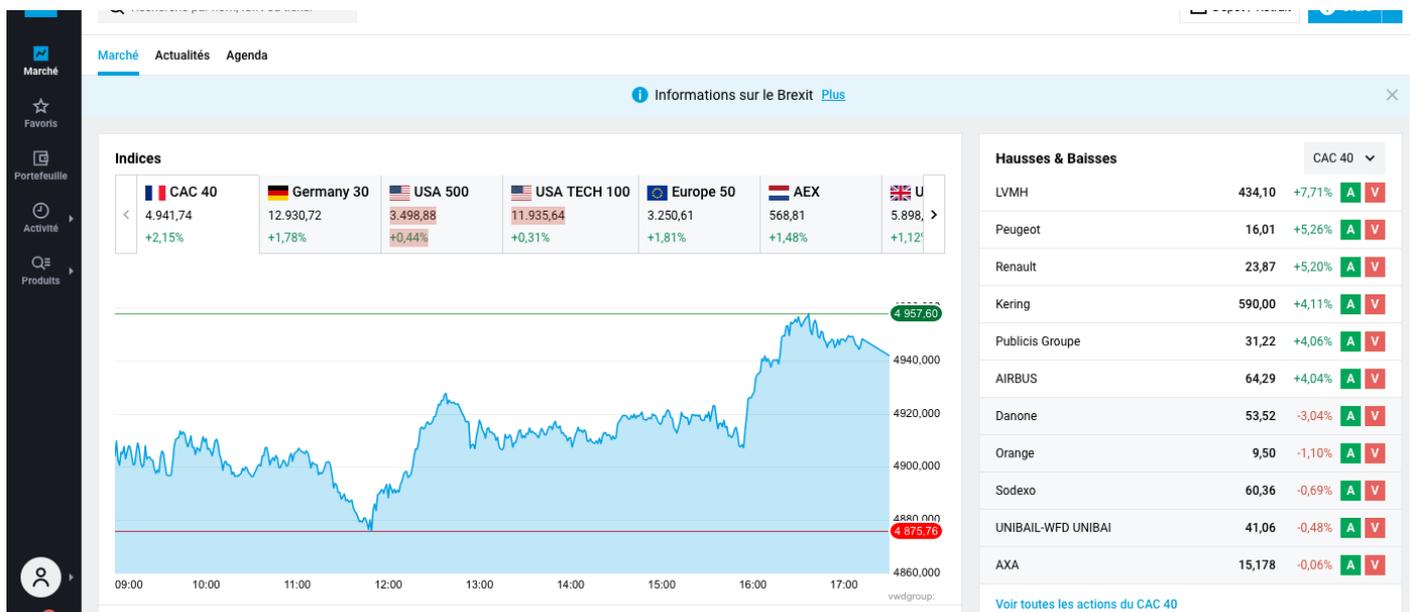
ÉTAPE 2 :

Recherchez un titre

Rendez-vous sur le **tableau de bord** de votre courtier en ligne !

Pour rechercher un titre (action, ETF, etc), le principe reste le même, que vous utilisiez Degiro ou Bourse Direct.

Voici à quoi doit ressembler votre tableau de bord une fois connecté :

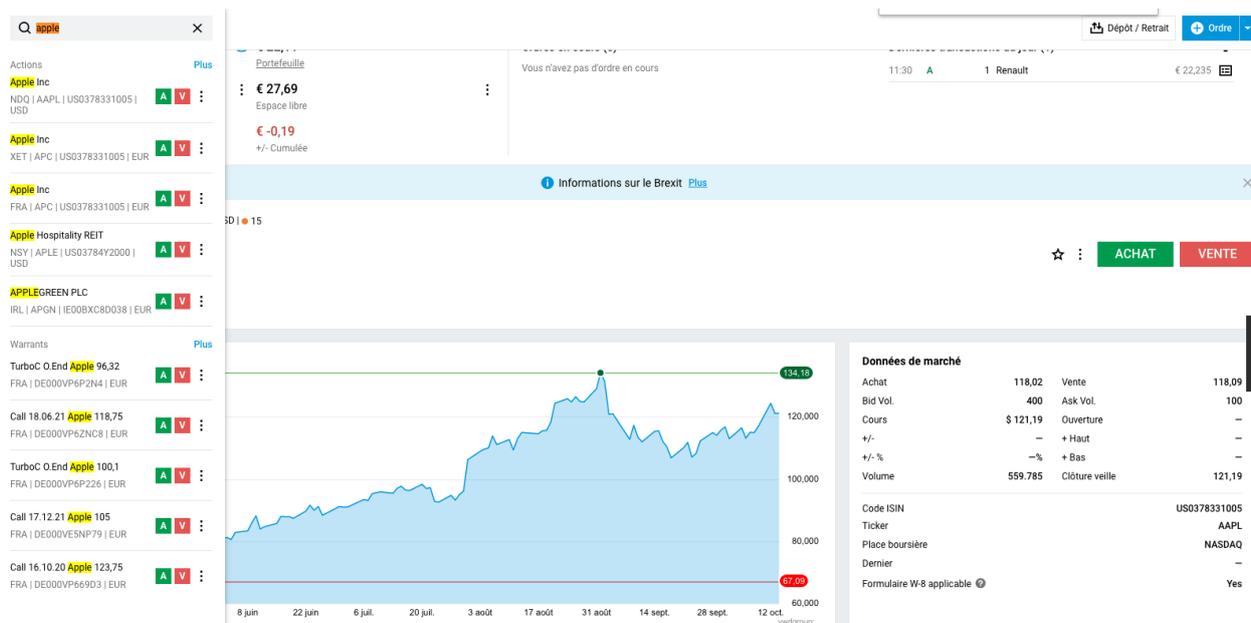


Pour rechercher un titre, utilisez la barre de recherche située en haut de votre page. Il vous suffit de taper un de ces éléments :

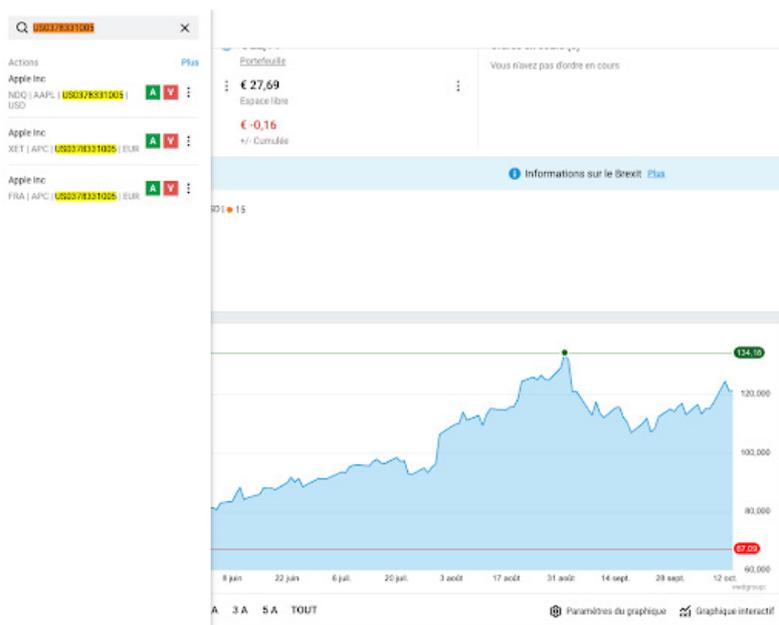
- Le **nom de l'entreprise** : Coca-Cola, Apple, Walt Disney Company... Mais ce n'est pas idéal : par exemple si vous oubliez le tiret entre Coca et Cola, Degiro ne trouvera pas.
- Le **code mnémotechnique** : c'est un sigle, diminutif du nom, qui permet d'identifier les valeurs. Pour Coca-cola par exemple c'est "KO".
- Le **code ISIN** (International Securities Identification Number) ou **CUSIP** (Committee on Uniform Securities Identification Procedures) : c'est le système international de numérotation pour l'identification des valeurs mobilières ; il correspond à un **code alphanumérique de 12 caractères** et identifie les valeurs cotées en Bourse. C'est l'idéal !

Par exemple, pour acheter des actions Apple, vous pouvez soit indiquer « **Apple** » dans la barre de recherche (option 1), soit y entrer directement son code ISIN « **US0378331005** » (option 2).

OPTION 1 – Recherche avec le nom



OPTION 2 – Recherche avec le N°ISIN



Notez-bien : Souvent, pour une valeur, plusieurs lignes s'affichent. Cela signifie simplement que la valeur est cotée sur différentes places boursières, qu'il existe des entreprises au nom proche ou que d'autres produits y sont associés.

Veillez donc à bien choisir l'action simple, la bonne place boursière et la devise correspondante. Ces informations sont contenues dans vos numéros de la **Master Class Bourse : Vers un Patrimoine Massif**.

Si besoin, cliquez sur « Plus » pour consulter tous les résultats : l'ensemble des détails de chaque titre s'affichera alors (notamment la place boursière et le cours).

Si vraiment vous avez un doute, vous pouvez toujours contacter notre service clients via la page **FAQ** de la plateforme **Master Class Bourse : Vers un Patrimoine Massif !**

Vous avez trouvé le titre qui vous intéresse ?
Cliquez dessus pour accéder aux détails !

BRAVO

Vous venez de remplir avec succès la seconde étape de l'achat de votre première action !

Vous approchez du but...



ÉTAPE 3 :

Passez votre premier ordre d'achat !

Vous y êtes ! Vous avez rempli toutes les étapes précédentes avec succès et vous êtes désormais prêt pour le baptême du feu : le passage de votre premier ordre !

Passer un ordre d'achat sur Degiro

Une fois sur la fiche valeur du titre, étudiez les différentes informations.

Reprenons notre exemple précédent : l'action Apple (place boursière : NASDAQ).

Vous pouvez cliquer sur le bouton vert « **Achat** ». *Respirez, tout va bien se passer.*



Une fenêtre s'affiche alors. **Vous devez y indiquer deux informations clés :**

1. Le « **sens de la transaction** » (c'est-à-dire préciser s'il s'agit d'un achat ou d'une vente)
2. Le **type d'ordre**

Données de marché			
Achat	101,40	Vente	101,48
Bid Vol.	582	Ask Vol.	1.617
Cours	€ 101,42	Ouverture	101,38
+/-	-2,02	+ Haut	101,86
+/- %	-1,95%	+ Bas	100,12
Volume	276.338	Clôture veille	103,44

ATTENTION : Il se peut qu'un message de ce type s'affiche :

Cette gamme de produits est actuellement désactivé (Actions complexes)

Il semblerait que vous n'avez pas autorisé la négociation sur ce groupe de produits. Vous pouvez modifier cela dans l'onglet Paramètres produits. Veuillez noter que pour certaines catégories de produits, vous devez passer un test d'adéquation avant d'être autorisé à investir sur les produits appartenant à la catégorie concernée. Si vous détenez déjà une position sur un produit de cette catégorie, vous pouvez toujours en revanche clôturer cette position.

Modification des paramètres

Si vous souhaitez tout de même passer cet ordre, vous devez cliquer sur « Modification des paramètres » et passer un test d'adéquation de quelques questions pour le débloquer.

En effet, avant d'activer certaines gammes de produits, Degiro doit s'assurer que vous avez les connaissances requises afin de limiter vos risques de perte.

A chaque passage d'ordre, qu'il s'agisse d'un achat ou d'une vente, vous devrez renseigner le type d'ordre souhaité.

Il en existe plusieurs, aux caractéristiques propres, que vous devez connaître pour optimiser vos passages d'ordre !

- L'ordre « **au marché** » : il ne fixe pas de prix minimum ou maximum pour l'action et vous permet donc d'acheter rapidement au meilleur cours à ce moment T.

Quand l'utiliser ?

Privilégiez cet ordre pour rentrer rapidement dans un marché liquide et être sûr d'être exécuté ! C'est le plus simple et rapide.

- L'ordre à « **cours limité** » : il permet de préciser une condition de prix (un prix minimum pour la vente, ou un prix maximum pour l'achat).

Vous pouvez par exemple choisir cet ordre pour votre premier achat et fixer une limite à 20 € (en fonction de vos objectifs et en cohérence avec le cours de l'action). L'achat se fera sans doute à 20 €, mais la plateforme cherchera le prix le moins cher possible. Ainsi, si elle trouve un vendeur qui propose un prix inférieur, elle achètera à 19,80 €, 19,70 €...

Les ordres à cours limité sont les plus utilisés sur les marchés, car ils fournissent une sécurité sur le prix d'exécution.

Attention : du fait de sa précision, **son exécution peut être partielle**. Ce type d'ordre n'est pas prioritaire sur les ordres au marché, il est exécuté en fonction de son ancienneté.

L'ordre « à cours limité » **vous garantit donc un montant, mais pas une quantité**.

Quand l'utiliser ?

Pour déterminer une limite de prix et vous garantir une sécurité sur le prix d'exécution. Si vous trouvez le prix élevé mais que vous avez un objectif clair mais n'êtes pas pressé, c'est la meilleure option !

- L'ordre **à seuil de déclenchement** (ou « **Stop** » / « **Stop-Loss** ») : surtout utilisé lors de la vente, cet ordre est déclenché lorsque la valeur du cours dépasse un seuil que vous définissez au préalable.

Ainsi, pour un ordre d'achat, vous pouvez fixer un prix au-dessus duquel vous êtes acheteur.

Dans le cadre d'un ordre de vente, il vous procure une sécurité non négligeable : la position est liquidée automatiquement lorsque les cours dépassent le seuil critique que vous avez déterminé à l'avance.

C'est pourquoi on appelle l'ordre à seuil de déclenchement un "ordre stop".

Quand l'utiliser ?

Pour sécuriser vos ordres d'achats et de vente ! Avec l'ordre à seuil de déclenchement, vous êtes donc protégé des potentiels renversements de tendance.

- L'ordre **à plage de déclenchement** (ou « **Stop Limit** ») : son fonctionnement est assez identique à l'ordre précédent, et il est aussi souvent utilisé pour les opérations de vente. Mais, au lieu de définir un cours, vous définissez une fourchette de cours au sein de laquelle l'ordre sera actif.

Son avantage : l'ordre « plage de déclenchement » ne s'exécute pas lorsque l'on est en présence d'un gap important à l'ouverture des marchés.

Concrètement, sachez que vous pouvez tout à fait vous contenter de faire des ordres de d'achat et de vente "au marché". mais si vous voulez faire plus, maintenant vous savez comment !

Une fois votre type d'ordre choisi, vous devez indiquer :

1. Le **cours d'achat** : il désigne le prix auquel vous souhaitez acquérir chaque action (tant qu'il n'est pas atteint, l'ordre ne passe pas). Si vous choisissez un ordre "au marché" cette case n'est pas à remplir puisque vous achetez au cours actuel.
2. La **quantité** : le nombre de titres que vous souhaitez acheter.
3. La **durée de validité de l'ordre** : ici, vous pouvez choisir un ordre «du jour» (il s'effacera en fin de journée s'il n'est pas exécuté), ou un ordre «continu» (il reste valide tant qu'il n'a pas été exécuté ou que vous ne l'avez pas supprimé).

Typiquement un ordre "au marché" sera exécuté instantanément si les marchés sont ouverts (9h - 17h30 en France, 15h30 - 22h pour les marchés américains), ou dès l'ouverture si vous le placez pendant une heure de fermeture.

Donc la durée de validité à peu d'importance ici. En revanche pour les autres types d'ordre il vaut mieux placer "continu" car vous n'avez aucune idée de la date à laquelle le prix que vous avez fixé sera atteint.

Soyez attentif et veillez à bien remplir chacune de ces informations.

Tout est bon ? Passez votre premier ordre !

Une fois validé, celui-ci se place dans votre carnet d'ordres.

Lorsque l'ordre est exécuté, les nouvelles actions viennent s'ajouter à votre portefeuille.

Vous êtes officiellement le propriétaire d'une petite part de l'entreprise sur laquelle vous avez choisi d'investir !

FÉLICITATIONS !

Vous avez passé votre premier ordre avec succès : vous faites désormais partie du club des investisseurs boursiers !

Votre nouvelle vie d'investisseur ne fait que commencer...

Vous pouvez désormais acheter toutes les actions du portefeuille en ligne !

Puis les 2 actions incontournables du moment dans notre rapport mensuel envoyé dans votre boîte email tous les 6 du mois !

Notre conseil : Répétez ces passages d'ordre mois après mois (sur de nouvelles actions et en réinvestissant sur celles que vous avez déjà en portefeuille) à mesure que votre portefeuille d'actions et vos gains grossiront, vous gagnerez en aisance.

A très vite sur la route de votre indépendance financière !

Si vous souhaitez aller plus loin et acheter des actions européennes avec une fiscalité avantageuse en 3 étapes, vous pouvez retrouver d'autres bonus sur votre plateforme .

Nous vous expliquons, par exemple, comment ouvrir un Plan d'Épargne en Actions (PEA) sur une autre plateforme, Bourse Direct, en moins de 30 minutes.



OBJECTIF
LIBRE ET INDÉPENDANT

Dossier spécial : Achetez des actions internationales en moins de 30 minutes sur Degiro
Directeur de publication : Guillaume Leblanc